



Appel à projets SIRIC CARPEM 2021 – 2^{ème} vague

Émergence et Innovation

❖ AAP 2021 – 2^{ème} vague : Candidature

Dans l'objectif continu de soutenir une recherche innovante et le développement de technologies émergentes en cancérologie, le SIRIC CARPEM s'engage à promouvoir les projets et développements technologiques innovants par un financement d'un an allant jusqu'à 40 000 euros.

Sont éligibles les projets portés par un membre d'une plateforme du SIRIC CARPEM (incluant les biobanques), ou par un membre d'une équipe de recherche des IRP1 ou 2 dans le cadre d'une collaboration avec une ou plusieurs équipes de recherche du périmètre des programmes intégrés de recherche (IRP) 1 et 2.

Le projet, porté par un.e « principal investigator » (ci-dessous nommé PI), n'excédant pas 3 pages, devra indiquer, le programme du SIRIC dans lequel il s'inscrit, la ou les équipe(s) partenaire(s), le caractère émergent ou innovant de la technologie, le projet scientifique soutenu par cette innovation ainsi qu'un plan de travail précis envisagé. Un budget détaillé devra également être renseigné (les financements de personnel et d'équipement ne sont pas autorisés).

Tous ces éléments sont à compléter dans le « dossier de candidature – AAP2021 » à rendre accompagné des CV des PI et co-PI en un seul document assemblé au format .pdf (de moins de 3 Mo).

Si l'utilisation d'échantillons humains est prévue, l'aspect réglementaire doit être résolu au moment du dépôt du projet, les pièces justificatives devront être fournies à la soumission.

Veillez noter qu'un.e même PI ne peut soumettre de dossier s'il a un financement du CARPEM en cours.

Date limite de soumission : 25 juin 2021

Envoi des dossiers à contact@carpem.fr

❖ Informations complémentaires

Critères de sélection :

- L'aspect émergent et novateur, son adéquation avec les thématiques du CARPEM, ainsi que la qualité scientifique du projet (liste des livrables des IRP 1 et 2 disponible à cette adresse : <http://carpem.fr/projet-carpem-livrables/>)
- La faisabilité du projet (scientifique et budgétaire) et le plan de travail clairement défini
- Budget défini et détaillé

Durée du financement : 1 an non renouvelable.

Un état d'avancement du projet sera demandé à la fin du financement.

Évaluation des candidatures : Réponse le 19 juillet 2021

Montant alloué au projet : 40 000 €

Contact : Aurore Hattabi : aurore.hattabi@carpem.fr
Yannick Ladeiro : yannick.ladeiro@carpem.fr
Pierre Laurent-Puig : pierre.laurent-puig@parisdescartes.fr